N°87 DÉCEMBRE 2003

Allauch
ACTUALITÉS

En **décembre** et en **janvier,** nos **traditions** créent la **magie de noël.**

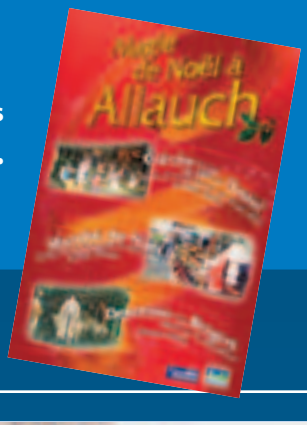

Conseil Municipal Jeunes : développer le **civisme**

Jeunesse P.16

Emploi P.8

Validation des **acquis** de l'expérience : un **atout supplémentaire**

Subventions P.9

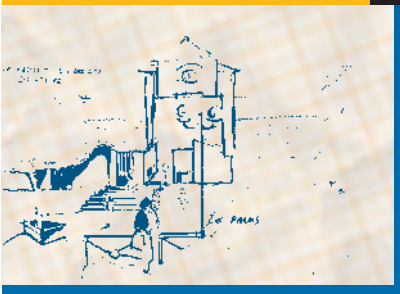

Signature d'un **Contrat Départemental** de **Développement et d'Aménagement**

FISCALITÉ

Mieux comprendre vos impôts locaux

Hôpital-p21

Régies Techniques-p17

Des services de **proximité** et **de qualité à découvrir**

Des **services** méconnus qui participent à la qualité de notre cadre **de vie**

Sommaire

VOS IMPÔTS LOCAUX À LA LOUPE 3

CONSEIL MUNICIPAL 7

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE : un atout professionnel de plus 8

SIGNATURE D'UN CONTRAT DÉPARTEMENTAL de Développement et d'Aménagement pour Allauch 9

TRAVAUX 12

COMMUNAUTÉ URBAINE : 6 grands domaines de compétences 13

UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES dynamique et entreprenant 16

RÉGIES TECHNIQUES MUNICIPALES : assurer la qualité de vie au quotidien 17

INFOS PRATIQUES 20

LE CENTRE HOSPITALIER D'ALLAUCH : Un établissement de proximité au service des Allaudiens 21

ENTREPRENDRE 24

ARTISANAT D'ART : un atout pour le tourisme 25

VIE QUOTIDIENNE 26

INTERNET : Allauch s'offre aux touristes 27

NOËL À ALLAUCH : Tradition et modernité 28

VIE ASSOCIATIVE A la rencontre du Club Allaudien de Dressage 30

ALBUM SOUVENIR 31

Allauch Actualités n° 87 - Décembre 2003
Directeur de la publication : Philippe DURET
Rédaction : Service communication - Ville d'Allauch
Photos : Ville d'Allauch (Carine Le Chenic)
Web : http://www.allauch.com
Dépôt légal à parution

édito

Le Père Noël en avance à Allauch

Cette année, le Père Noël est passé avec un mois d'avance à Allauch. En effet, Jean-Noël GUERINI, Président du Conseil Général, a signé le 25 novembre dernier, un Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement d'un montant total de plus de 7 millions d'euros. Les 8 projets contenus dans ce contrat seront subventionnés à 60% par l'assemblée départementale. Un beau cadeau de Noël pour Allauch.

Allauch est connue et reconnue comme une ville qui a su conserver et faire vivre les traditions. Pour s'en convaincre, il suffit de voir les nombreuses manifestations qui rythment notre vie locale pendant douze mois. Et, la fin d'année est le moment où Allauch se métamorphose pour offrir aux Allaudiens et aux visiteurs la Magie de Noël dans le respect de la tradition provençale : Crèche de Gilbert Orsini, Marché de Noël, Descente des Bergers... Nous avons su perpétuer des événements qui font notre authenticité et notre identité. C'est une richesse que nous nous devons de préserver pour les générations futures.

Le maintien de ces traditions, parfois ancestrales, est aussi l'affirmation de notre vocation culturelle et touristique. Loin de nous replier sur notre passé, nous avons su nous moderniser pour mieux répondre aux besoins des administrés. Ainsi, pour la troisième année consécutive, nous allons proposer, dans le cadre magique du Théâtre de Nature, une grande patinoire temporaire ouverte aux grands et aux petits. Ceux, à qui l'équilibre fait défaut, pourront découvrir, jusqu'au 28 décembre, une belle exposition sur le gospel au Musée d'Allauch. Comme vous le constatez, il se passe toujours quelque chose à Allauch et il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges.

Et je ne peux terminer ces quelques lignes sans avoir une pensée pour tous ceux pour qui l'année 2003 a été une année difficile, soit sur le plan de la santé, soit par la perte d'un être cher. Moi-même, j'ai connu une période douloureuse. Je profite de l'occasion pour remercier les Allaudiens qui m'ont soutenu et fait part de leur sympathie.

Je vous souhaite donc de passer de bonnes fêtes de fin d'année et avec un peu d'avance, je vous présente tous mes vœux de bonheur et de santé, à vous-même et à vos proches.

Bonne et heureuse année 2004.

Le Maire d'Allauch
Vice-Président du Conseil Général

Stabilité des taux : vos impôts locaux à la loupe

Le dernier trimestre de l'année est souvent consacré au paiement des différentes cotisations fiscales, notamment la Taxe d'Habitation et la Taxe Foncière. C'est aussi la période que nous choisissons pour vous donner toutes les explications concernant ces impôts locaux : comment sont-ils calculés ? à quoi servent-ils ? quels sont les taux d'imposition ? qui les paient ?…

Des explications d'autant plus nécessaires que certains administrés ont vu leurs impôts augmenter alors que le Conseil Municipal a voté des taux identiques à ceux de 2002. Retour sur une fiscalité qui n'est pas toujours bien comprise.

Vincent COULOMB

Adjoint au Maire délégué aux Finances

"Lors du vote du budget en mars dernier, le Conseil Municipal a souhaité une stabilité des taux. C'est la raison pour laquelle les taux d'imposition des différentes taxes locales n'ont pas été augmentés. Ils sont donc au même niveau qu'en 2002. Notre objectif est d'assurer un service public municipal de qualité sans accroître la pression fiscale".

Qui paie les impôts locaux ?

La Taxe Foncière sur les propriétés bâties

La Taxe Foncière est due par tous les propriétaires, au 1er janvier de l'année d'imposition, possédant une propriété foncière bâtie. Il faut considérer comme propriété bâtie, toute installation qui est reliée au sol de telle façon qu'il est impossible de la déplacer sans la démolir.

La Taxe d'Habitation

Toutes les personnes qui ont, à quelque titre que ce soit (propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit), le bénéfice d'un local meublé affecté à l'habitation, doivent payer cet impôt. La Taxe d'Habitation s'applique aussi bien à des résidences principales, qu'à des résidences secondaires.

Impôts locaux : un calcul complexe

Comprendre le calcul des impôts locaux est une véritable prouesse. Le montant de la Taxe d'Habitation et de la Taxe Foncière est le résultat de la prise en compte de plusieurs paramètres : base locative ou cadastrale, les taux, les exonérations ou les dégrèvements…

La base locative ou cadastrale est fixée par les services fiscaux donc par l'Etat. Elle correspond au loyer annuel théorique que produirait l'habitation si elle était louée dans des conditions normales (prix du marché locatif). Les services fiscaux ré-évaluent chaque année cette base en fonction d'un certain nombre de paramètres (éléments de confort, qualité de la construction, surface…). Elle est aussi chaque année revalorisée par la loi de finances votée pour tenir compte de l'évolution du coût de la vie.

Les taux d'imposition sont fixés par plusieurs collectivités locales : la Commune, le Département, la Région ou la Communauté urbaine. Cette année, le taux de la Taxe d'Habitation voté à Allauch est de 19,71% et celui de la Taxe Foncière de 33,24% comme l'an passé. Il convient de préciser que l'Etat prélève de 4,4% à 8% du montant de chaque taxe.

Certains contribuables peuvent bénéficier d'une exonération partielle ou totale ou de dégrèvements : titulaires du RMI, personnes de plus de 60 ans, exonération de 2 ans pour des constructions nouvelles…

▶▶▶

La Taxe d'habitation

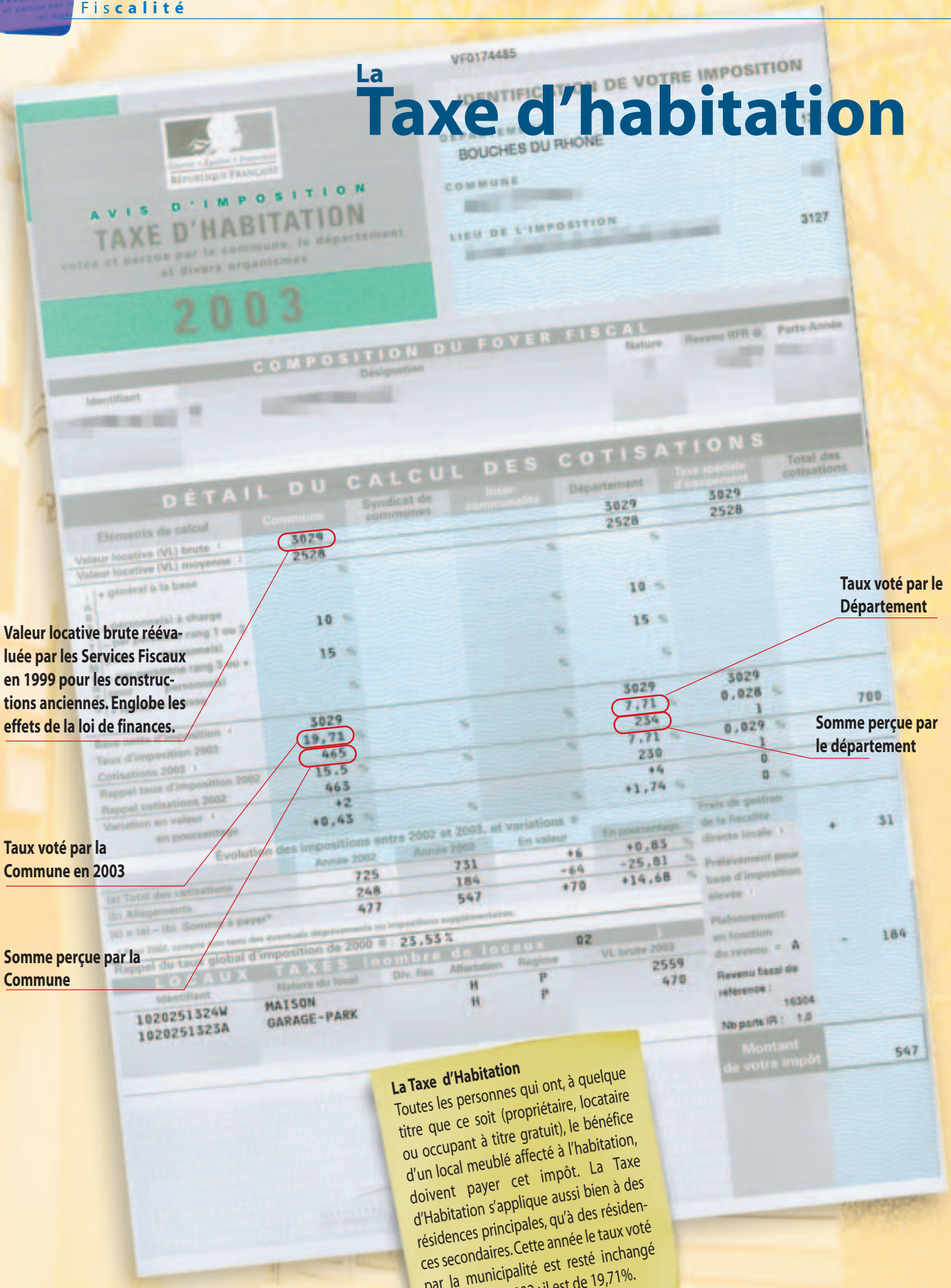

Valeur locative brute réévaluée par les Services Fiscaux en 1999 pour les constructions anciennes. Englobe les effets de la loi de finances.

Taux voté par la Commune en 2003

Somme perçue par la Commune

Taux voté par le Département

Somme perçue par le département

La Taxe d'Habitation

Toutes les personnes qui ont, à quelque titre que ce soit (propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit), le bénéfice d'un local meublé affecté à l'habitation, doivent payer cet impôt. La Taxe d'Habitation s'applique aussi bien à des résidences principales, qu'à des résidences secondaires. Cette année le taux voté par la municipalité est resté inchangé par rapport à 2002 : il est de 19,71%.

La Taxe Foncière

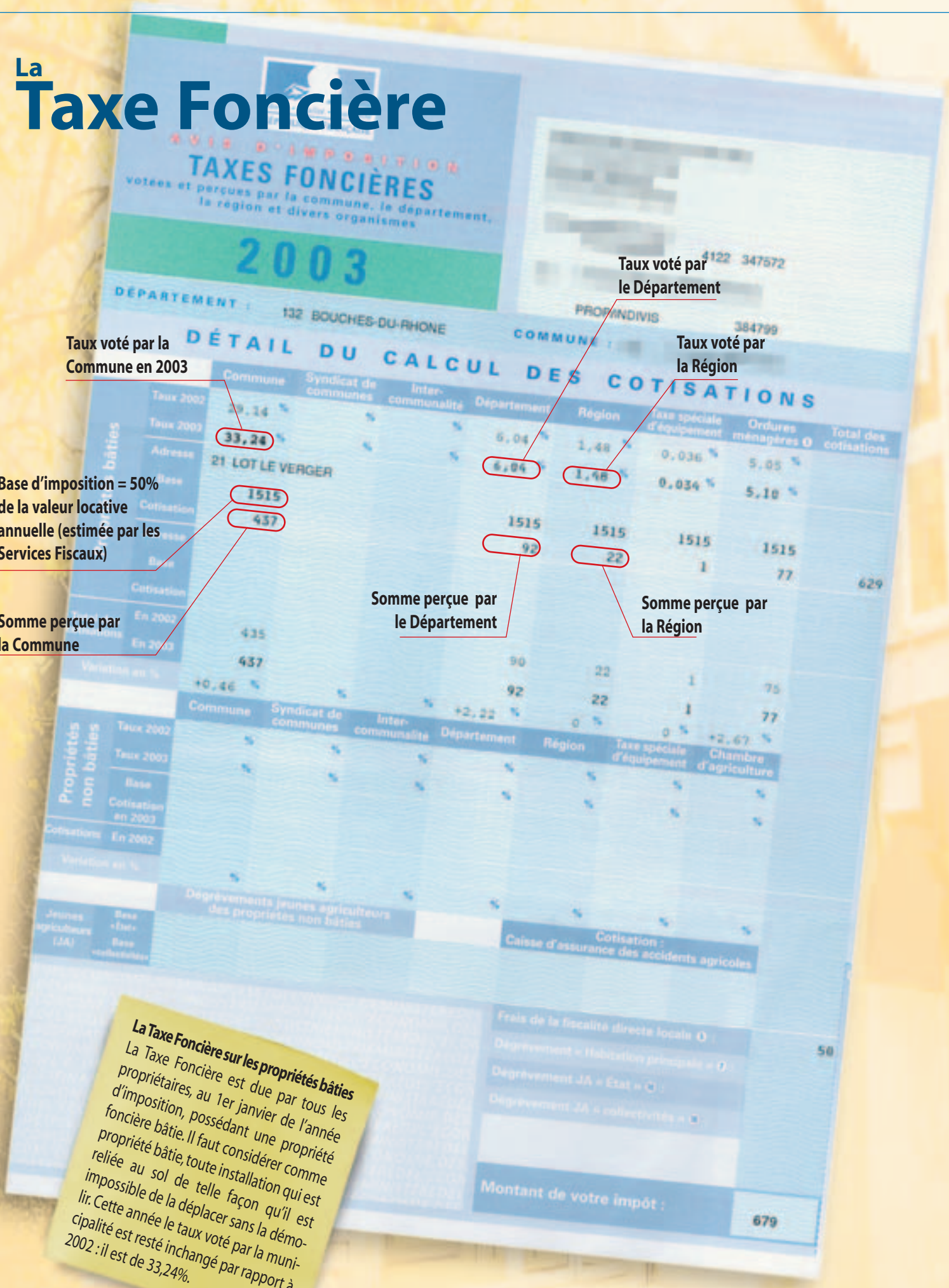

La Taxe Foncière sur les propriétés bâties

La Taxe Foncière est due par tous les propriétaires, au 1er janvier de l'année d'imposition, possédant une propriété foncière bâtie. Il faut considérer comme propriété bâtie, toute installation qui est reliée au sol de telle façon qu'il est impossible de la déplacer sans la démolir. Cette année le taux voté par la municipalité est resté inchangé par rapport à 2002 : il est de 33,24%.

Pourquoi vos impôts ont-ils peut-être augmenté malgré la **stabilité des taux ?**

▶ Taux de la Taxe d'Habitation

Martigues	16,59%
Aix en Provence	18,94%
▶ **Allauch**	**19,71%**
Gardanne	20,79%
Marseille	21,93%
Plan-de-Cuques	23,79%
Salon de Provence	29,13%

Ces taux sont votés par les Conseils Municipaux et déterminent le montant de votre impôt.

Malgré la stabilité des taux de la commune, certains contribuables allaudiens ont constaté une augmentation de leur impôt. Quatre facteurs peuvent être à l'origine de cette progression :

▶ modification de la situation familiale (diminution d'enfants à charge par exemple) entraînant une hausse de la Taxe d'Habitation

▶ fin de l'exonération de deux ans pour les constructions neuves

▶ accroissement des taux des autres collectivités locales. Cette année, la taxe des ordures ménagères a été augmentée par la Communauté urbaine.

▶ variation des éléments constitutifs de la valeur locative ou cadastrale. Les services fiscaux de l'Etat ont constaté des améliorations de certaines habitations (des dépendances transformées en surface habitables) qui auraient été "omises" d'être déclarées comme le prévoit la loi (Construction d'une piscine par exemple).

Allauch, les taux 2002 = les taux 2003

Lors du vote du budget, le Conseil Municipal a voté les taux de la Taxe d'Habitation et de la Taxe Foncière à l'identique de l'année dernière. Ainsi, les taux d'Allauch se trouvent dans la moyenne basse du département.

Allauch : des impôts moins chers

que dans la plupart des villes voisines. **La preuve par les chiffres.**

En 2003, une famille allaudienne ayant deux enfants et occupant une villa d'une superficie d'environ 120 m2, qui au titre de sa taxe d'habitation à payé 592 Euros aurait réglé :

S'ils habitaient à...
Plan-de-Cuques : 680 €

S'ils habitaient à...
Gardanne : 615 €

S'ils habitaient à...
Marseille : 640 €

Allauch : 592 €

S'ils habitaient à...
La Ciotat : 718 €

Conseil **Municipal**

Place "Maximin ESCARTEFIGUES"
aux Bellons

La place centrale des Bellons est sans dénomination. Le Comité d'Intérêt de Quartier (C.I.Q.) "Les Hameaux des Collines de Marcel Pagnol " a souhaité que cette place porte le nom de "Maximin ESCARTEFIGUES". Effectivement, en plus d'être une personnalité de ce quartier d'Allauch, Maximin ESCARTEFIGUES a été Président de ce C.I.Q. et a obtenu le 8 juillet 1923, l'adduction d'eau pour le village. Une telle détermination méritait bien une place.

Collégiens exclus : la main tendue de la commune

L'une des dernières actions mises en place par le Service de la Jeunesse est la veille éducative. Il s'agit de repérer et d'aider les élèves et les collégiens en difficulté scolaire. L'ultime signe de cette rupture avec l'école ou le collège est l'exclusion disciplinaire. En partenariat avec le Collège Yves Montand, la commune a décidé de leur tendre la main et de leur donner une nouvelle chance en transformant cette exclusion en stage. Ils bénéficieront ainsi d'une écoute auprès des éducateurs du Service de la Jeunesse.

Marché hebdomadaire : gratuité pour les forains

Le marché du mercredi au cœur d'Allauch-village : succès grandissant

Le marché du mercredi contribue à dynamiser le tissu économique du vieux village. Il participe ainsi au développement et à l'animation économique d'Allauch. Il est donc important de le voir se pérenniser et se développer. Pour cela, la commune a, durant un an, expérimenté le principe de gratuité temporaire de l'occupation du domaine public pour les forains du marché hebdomadaire. Cette expérience s'étant révélée très satisfaisante, le Conseil Municipal a décidé de reconduire cette gratuité pour une durée indéterminée.

Reconduction du Contrat Local de Sécurité
et de Prévention de la Délinquance

Malgré le faible taux de délinquance à Allauch et afin d'intensifier la politique de prévention dans ce domaine, la ville a signé, en décembre 2000, un Contrat Local de Sécurité. Ce partenariat avec l'Etat, la commune de Plan-de-Cuques et différents acteurs économiques et sociaux a permis de mener de nombreuses actions aux résultats positifs. Il a donc été décidé de prolonger cette expérience et de reconduire ce dispositif pour trois nouvelles années, sous condition expresse de l'engagement de l'Etat.

Près de 275 000 euros
pour les associations allaudiennes

Les associations jouent un rôle important dans la vie et l'animation de notre commune. C'est la raison pour laquelle, la municipalité souhaite les aider en leur accordant des subventions. En 2003, cette aide financière s'est élevée à 275 000 euros (1 804 000 F.). Seules les associations Allaudiennes ayant un intérêt direct pour la population peuvent bénéficier de ce coup de pouce.

Droit des femmes

Le Conseil Municipal a adopté, en septembre 2002, la création, à Allauch, d'une antenne pour les droits des femmes. Pour mener à bien cette action, la commune avait adhéré au Centre d'Orientation de Documentation et d'Information des Femmes (C.O.D.I.F.). Cette antenne ayant démontré son efficacité en venant en aide et en conseillant juridiquement un public féminin demandeur, la commune a décidé de renouveler la convention avec le C.O.D.I.F. Les Allaudiennes pourront ainsi bénéficier de permanences juridiques les 1er et 3e lundis du mois et assister à des débats à thème afin de favoriser les échanges et les discussions.

Validation des Acquis de l'Expérience :

un atout professionnel de plus

Marina PITTAU

Conseillère Municipale

déléguée à l'Emploi et à l'Insertion

" Dans cette période où la préoccupation première des Français est redevenue l'emploi, nous nous devons de soutenir concrètement et directement les Allaudiens qui souhaitent intégrer ou réintégrer le monde du travail. Pour cela, la Maison de l'Emploi leur propose de nombreux services, dont certains sont des partenariats avec des acteurs institutionnels. Et le dernier mis en place est la Validation des Acquis de l'Expérience, un véritable atout professionnel. N'hésitez pas à contacter la Maison de l'Emploi pour en savoir plus".

Dans la lutte contre le chômage, la Maison de l'Emploi occupe pleinement sa place. Elle propose aux demandeurs d'emploi de la commune de nombreux services pratiques et utiles : inscriptions ASSEDIC et ANPE, annonces d'offre d'emploi mises à jour quotidiennement, préparations aux entretiens d'embauche, rédaction des Curriculum Vitae, permanences de partenaires institutionnels (Mission Locale, ANPE, P.L.I.E…), etc. Dans ce domaine, toutes les nouvelles initiatives sont les bienvenues.
C'est la raison pour laquelle, le Conseil Municipal a voté une délibération permettant la création d'une cellule d'information sur la Validation des Acquis de l'Expérience. Zoom sur une mesure qui est un véritable atout professionnel.

Qu'est-ce que la Validation des Acquis de l'Expérience ?

Toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle… Pour répondre aux nouvelles exigences du monde du travail, la loi sur la modernisation sociale, votée en janvier 2002, a renforcé la possibilité de valider ces acquis en assouplissant les conditions de validation et en étendant ses effets.

Désormais, la Validation des Acquis de l'Expérience est un droit inscrit dans le Code du Travail et dans le Code de l'Education. Ainsi, chacun peut obtenir un acte officiel par lequel les compétences acquises par l'expérience sont reconnues. Avant cela, un jury indépendant et composé de professionnels, vérifie, évalue et atteste des connaissances et des compétences de la personne intéressée par la Validation des Acquis de l'Expérience.

Une démarche qui ouvre de nouveaux horizons

La Validation des Acquis de l'Expérience permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification.

Il ne s'agit pas simplement d'une reconnaissance sociale et/ou professionnelle. Cette démarche permet aussi, à ceux qui l'engagent, d'évoluer au sein de leur entreprise grâce à l'obtention d'un diplôme qui leur faisait défaut.

La Validation des Acquis de l'Expérience donne aussi la possibilité d'accéder à un cursus de formation, sans justifier du niveau d'études ou des diplômes et titres normalement exigés. Ainsi, l'expérience professionnelle peut devenir le meilleur diplôme pour poursuivre sa formation.

Un large public concerné

En général, les mesures en faveur de l'emploi sont très segmentées : chômeurs de longue durée, jeunes, plus de 50 ans… En ce qui concerne la Validation des Acquis de l'Expérience, tous les publics sont visés :

- les salariés
- les non salariés
- les agents de la fonction publique, titulaires ou non
- les demandeurs d'emplois, indemnisés ou pas
- les bénévoles ayant une expérience associative ou syndicale
- et toute personne, avec ou sans qualification reconnue, désirant en acquérir une, la compléter ou l'adapter afin de reprendre une activité.

Pour connaître tous les détails de la Validation des Acquis de l'Expérience, la Maison de l'Emploi se tient à votre entière disposition. Il existe des permanences régulières et adaptées qui vous permettent de réaliser votre projet. N'hésitez pas à la consulter.

Maison de l'Emploi – Place de la Pounche – tél. : 04 91 05 27 77

La maison de l'emploi au service des Allaudiens.

Signature d'un Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement pour Allauch

Comme il l'avait déjà fait à la fin de l'année 2000, Jean-Noël GUERINI, Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, est venu signer, le 25 novembre dernier, un nouveau **Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement,** en présence de nombreuses personnalités de la commune et des présidents d'associations.

Ce contrat doit permettre la **réalisation de nouveaux travaux importants** pour la commune. À travers **8 grands projets,** ce sont plus de **7 millions d'euros (45 916 990 F.)** qui vont être investis dans les années à venir. Il a pour objectif de faire subventionner à 60% l'ensemble de cette dépense, soit 4,2 millions d'euros (27 550 194 F).

Un bon moyen de poursuivre **l'équipement d'Allauch sans augmenter la pression fiscale** sur les administrés. Et comme le soulignait le Président Guérini : "Des 119 communes des Bouches du Rhône, **Allauch** est celle que nous pouvons **citer en exemple** pour sa **qualité de vie et son environnement ".**

Le Maire d'Allauch a ensuite remercié chaleureusement le Président du Conseil Général pour toute l'aide qu'il apporte à Allauch et à sa population. En l'absence de ces subventions, il ne serait pas possible de réaliser ces équipements sans une augmentation conséquente de vos impôts locaux a t'il rappelé.

Présentation de ce nouveau Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement.

▶▶▶

Photo : le Président Guérini et Roland Povinelli signent le nouveau contrat

Allauch se modernise et s'

Extension du Cimetière des Claous, 4e tranche

La réalisation ou l'extension d'un cimetière nécessite un lieu propice au recueillement. La nécropole des Claous est située à l'écart du tissu urbain, au cœur d'un vallon fermé, protégeant ainsi visuellement ce lieu. Ce site offre donc aux familles qui viennent honorer leurs défunts un décor végétal naturel où la tranquillité des visiteurs est assurée.

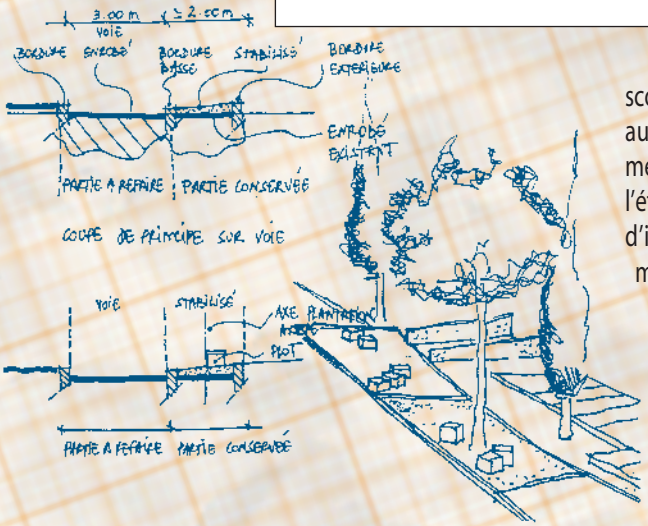

L'extension de ce cimetière se fait dans des conditions identiques où la priorité est le respect de l'environnement et du recueillement.

La réalisation de la 4e tranche est prévue sur la plate-forme située à l'entrée de la nécropole, sur le versant sud. La zone concernée par cette extension représente 4 325 m2 sur une surface totale de 13 500 m2. Les travaux permettront la réalisation de 146 caveaux, 126 cases enfeus et 54 alvéoles cinéraires.

Le coût de cette opération s'élève à 1 363 883 euros (8 946 500 F.) Hors Taxes dont 60% seront subventionnés par le Conseil Général.

Aménagement du groupe scolaire du Logis-Neuf

Dans la société actuelle, l'avenir professionnel est bien souvent conditionné par la réussite scolaire. Il faut donc offrir au plus tôt aux jeunes élèves un environnement favorisant l'enseignement et l'étude. C'est la raison pour laquelle, d'importants travaux d'aménagements vont être réalisés au groupe scolaire du Logis-Neuf. Cette école est équipée de 8 classes préfabriquées qui seront démolies en plusieurs phases. Dans un premier temps, il est prévu la construction de 4 classes et la démolition de 3 classes préfabriquées. Ensuite, ce sont 6 classes qui sortiront de terre, et 4 classes seront détruites. Et enfin, la cour sera réaménagée et un préau à auvent verra le jour.

La réalisation de ces travaux engagera une dépense de 1 276 951 euros (8 376 250 F.) Hors taxes dont 60% seront subventionnés par le Conseil Général.

1 363 883 €
+ 1 276 951 €
+ 1 188 340 €
+ 216 287 €
+ 126 254 €
+ 420 920 €
+ 2 549 312 €
+ 111 999 €

= 7 253 946 €
(47 582 767 FRANCS)

DONT 4 533 776 EUROS SOIT 29 739 229 FRANCS SUBVENTIONNÉS PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

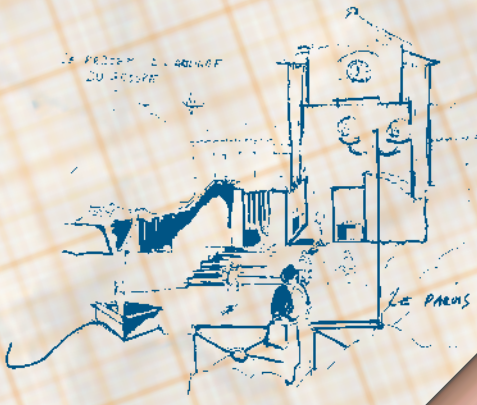

embellit

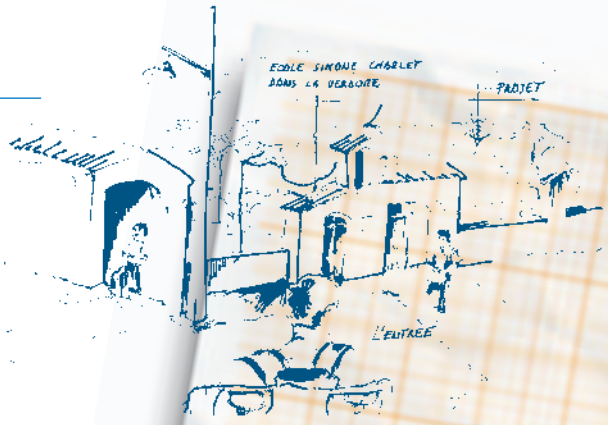

Aménagement du groupe scolaire de la Pounche

Il y a sur l'ensemble de la commune 5 groupes scolaires. Certains d'entre eux nécessitent une rénovation pour permettre aux petits écoliers allaudiens de travailler dans les meilleures conditions qui soient. Le groupe scolaire de la Pounche fait partie de ceux-là. En effet, les effectifs sans cesse croissants et la vétusté de certains bâtiments de cette école amènent la municipalité à en prévoir la réfection complète. Ces travaux devront se dérouler en 4 phases : construction de 6 classes, démolition de 4 classes vétustes, construction d'une salle polyvalente et agrandissement de la cour. Les classes préfabriquées seront ainsi remplacées par des classes maçonnées.

Le budget de la réhabilitation du groupe scolaire de la Pounche est de 1 188 340 euros (7 795 000 F.) et sera subventionné par le Conseil Général à hauteur de 60%.

Aménagement de l'école maternelle d'Allauch-centre

Des travaux d'aménagement vont être engagés à l'école maternelle d'Allauch-centre. Dans un premier temps, une salle polyvalente modulable va voir le jour ainsi que des sanitaires. Et par la suite, une liaison entre ce nouvel espace et l'existant sera réalisée. Cette liaison permettra, sur l'ensemble de l'école maternelle réhabilitée, de disposer d'une salle des professeurs et d'une bibliothèque. Par ailleurs, un préau disposé en continuité des sanitaires, fermera la cour.

Le montant de ces travaux s'élève à 216 287 euros (1 478 750 F.) dont 60% sera financé par le Conseil Général.

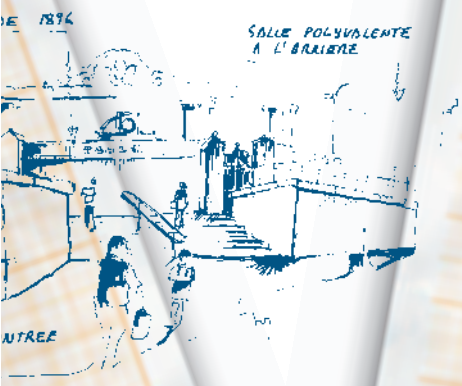

Réfection de la toiture de la Bastide de Fontvieille

La vocation culturelle et touristique d'Allauch est aujourd'hui une réalité. Le succès des Estivales, la fréquentation croissante de la Maison du Tourisme ou l'ouverture du Musée en sont des éléments significatifs. Dans le cadre de ce développement, la Bastide de Fontvieille a toute sa place. Cette bâtisse de la fin du XIXè siècle située Route des Quatre Saisons va devenir un grand centre culturel. Afin d'accueillir le public dans les meilleures conditions, des travaux de réfection de la toiture sont nécessaires. Le temps ayant fait son œuvre, il s'avère nécessaire de reconstituer la couverture en tuiles. Elle sera conçue de manière à permettre un allégement des charges, tout en préservant l'identité et le caractère spécifique du site. Il est à noter que la toiture et les façades sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

La réfection de la toiture nécessite un investissement de 126 254 euros (828 172 F.) avec une participation du Conseil Général de 60%.

Stade de Football gazonné à Pié d'Autry

Le football est l'un des sports les plus pratiqués à Allauch, le nombre croissant d'adhérents est là pour l'attester. Par ailleurs, le niveau de certaines équipes nécessite (règlement de la Fédération de Football oblige) de jouer sur des terrains engazonnés. Actuellement, nos footballeurs sont contraints d'aller dans des communes voisines. Pour y remédier, la création d'un stade pelousé (pelouse naturelle ou synthétique) de 8 250 m2 est prévue sur le terrain Dalmasso au complexe sportif de Pié d'Autry.

Le coût de cette opération est de 420 920 euros (2 761 054 F) avec une subvention de 60% du Conseil Général.

Centre Administratif de Carlevan

Créer une cité administrative dans le domaine de Carlevan est une opportunité permettant de regrouper dans un même lieu différents services municipaux. Par ailleurs, ce projet permettra d'ouvrir au public le parc de près de deux hectares et d'offrir aux administrés des commodités d'accès et de stationnement.

Ce projet nécessite un budget de 2 549 312 euros (16 722 391 F.) dont 60% seront financés par le Conseil Général.

Zone d'Aménagement Concerté

Le Plan Local d'Urbanisme (ancien Plan d'Occupation des Sols), approuvé le 22 décembre 2000, a défini sur le secteur Saint-Roch et Saint-Anne une zone destinée à l'extension du vieux village. Cette dernière devrait permettre la réalisation de logements, d'espaces publics et d'équipements. Afin que la municipalité puisse se prononcer sur l'opportunité de cette extension, la localisation précise et les modalités de réalisation, il est nécessaire de procéder à une étude. Il a aussi été adopté un projet de création d'une Zone d'Aménagement Concerté au Logis-Neuf dont l'objectif est la construction d'habitations.

Le coût de ces études est de 111 999 euros (734 665 F.) que le Conseil Général prendra en charge à hauteur de 60%.

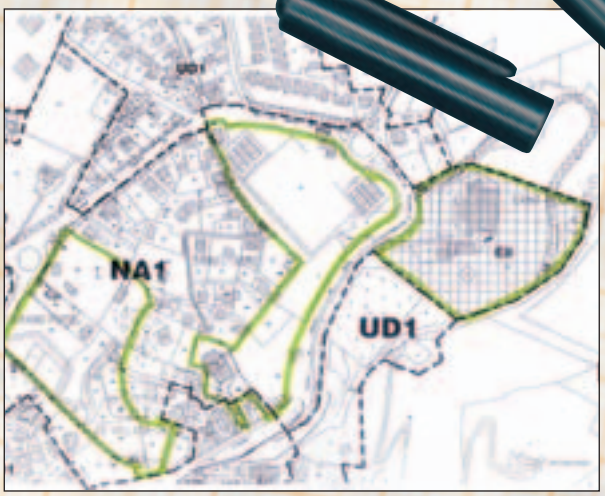

Une nouvelle salle à la Maison de Quartier **Yves Montand**

Les locaux de la maison de quartier devenant trop exigus pour répondre à toutes les demandes d'activités, l'ancienne mairie annexe de la Pounche, qui n'était plus occupée, a été transformée en nouvelle salle polyvalente de 60 m2. Ainsi, les créneaux des activités existantes seront augmentés et les nombreuses personnes qui étaient sur liste d'attente pourront pratiquer leur activité favorite. **Le montant des travaux s'élève à 17 000 euros (111 512 F.)** ■

Noël : la ville revêt ses habits de lumières

80 000 Euros (524 765 F) brillent sous nos yeux

5,4 km de fils lumineux, 4 227 ampoules, 260 motifs lumineux, près de 2 km de rideaux en micro-lampes. On n'imagine pas le travail et le temps passés pour parer Allauch de mille feux afin de fêter la nouvelle année. Il faut près d'un mois et demi pour poser et déposer les illuminations. Cette année, de nombreux motifs enjolivant la commune ont été renouvelés. Près d'une vingtaine de sapins ont été décorés avec 500 mètres de guirlande et 120 mini-motifs pour accueillir le Père Noël. **Coût des décors de Noël 2003 :** 38.000 euros pour l'achat des motifs et 42.000 euros pour la pose et la dépose des illuminations. Au total, ce sont donc 80 000 euros (524 765 F.) qui seront investis pour que la magie de Noël soit dans les rues d'Allauch. ■

Des toilettes publiques **fonctionnelles**

Pour améliorer l'hygiène et la sécurité, la réfection des sanitaires publics du village a été entreprise, avec l'aide du Conseil Général, dans le cadre des travaux de proximité. Il s'agissait d'apporter les améliorations suivantes : nettoyage automatisé des sols et sièges assis, accessibilité handicapé par une rampe, reprise de la maçonnerie et de la peinture. Dans l'espace intérieur, les plafonds, portes, sièges et lave-mains sont désormais en inox, pour accroître l'hygiène. Un chauffage par air pulsé améliore considérablement le confort.
Cette mise aux normes, **d'un coût global de 49.000 euros,** (321 500 F.) dont 80% subventionnés par le Conseil Général, doit permettre une utilisation plus fonctionnelle de ces locaux .

Le réseau pluvial… **à l'étude**

Lors du transfert des compétences municipales à la communauté urbaine, le réseau pluvial n'a pas été transféré avec la voirie. La commune se doit donc d'entretenir ce réseau, mais une réorganisation du service s'imposait. Un diagnostic est en cours de réalisation, ce qui permettra de dresser la cartographie du réseau, simuler les fréquences d'entretien et envisager les nouveaux réseaux à créer.

Dès 2004, une nouvelle organisation du service et des crédits budgétaires permettront d'entretenir dans les meilleures conditions les quelque 40 km linéaires de canalisation collectant les eaux de pluie. ■

L'éclairage public, **combien ça coute**

Allauch a environ 3 000 points lumineux répartis sur toute la commune. Les équipements réalisés sur la commune ont pour vocation, en priorité, d'assurer la sécurité des piétons dans les zones denses de construction.
Savez-vous combien coûte un luminaire d'éclairage sur la voie publique ?
- Consommation d'énergie : 38,11 € par lampadaire, soit une consommation globale de 114 336 € par an (750 000 F.)
- Maintenance : 52,81 € par point lumineux, soit 146 496 € par an (près de 961 000 F.)
- Le coût de pose moyen par luminaire est de 1 935 € (12 698 F.) soit un amortissement annuel de 88 euros.

Un point lumineux coûte donc 178,92 € par an (1 174 F.) soit un total de 536 760 € (3 520 914 F.), entièrement payés par la commune. ■

La Salle des Mariages rénovée

La salle des mariages qui se trouve à la Bastide de Fontvieille vient de se refaire une beauté. Amortissant les bruits, souple et très résistant, un sol flambant neuf permettra d'accueillir dans les meilleures conditions et en toute sécurité de nombreuses personnes. De nouveaux rideaux sur la scène ainsi qu'un système amélioré de chauffage et de climatisation compléteront ces travaux et apporteront confort et qualité de vie dans cette salle. ■
Coût des travaux : 23.400 € (153 494 F.).

Communauté urbaine : 6 grands domaines de compétences

Dans **"Allauch Actualités"** n° 86, nous vous faisions part de la modification de la loi Chevènement concernant le **Plan Local d'Urbanisme** (ancien Plan d'Occupation des Sols).

Désormais, aucune modification du PLU ne pourra se faire sans l'avis du Conseil Municipal d'Allauch.
À cette occasion, nous avions publié un courrier que **Dominique Proux,** Directeur de Cabinet de Jean-Claude Gaudin, avait adressé à **Roland Povinelli.** La voix d'Allauch avait été entendue parce qu'elle avait été relayée au Sénat par le **Sénateur-Maire de Marseille.** Par conséquent, il nous semblait **important** de publier également le courrier que ce dernier a **adressé au Maire d'Allauch.**

Cette **victoire** pour notre **qualité de vie,** nous donne l'opportunité de revenir sur les **compétences** qui ont été transférées à la **Communauté urbaine.** Si ce transfert a des **conséquences** directes sur votre **vie quotidienne,** les compétences de la Communauté urbaine restent encore méconnues, pour de nombreux Allaudiens.

Zoom sur 6 grands domaines de compétences de la Communauté urbaine.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SÉNAT

JEAN-CLAUDE GAUDIN
VICE-PRÉSIDENT DU SÉNAT
ANCIEN MINISTRE
SÉNATEUR DES BOUCHES-DU-RHÔNE
MAIRE DE MARSEILLE

Paris, le 12 février 2003

Mon cher Roland,

Comme tu le souhaitais j'ai demandé à Monsieur Pierre JARLIER, Sénateur du Cantal et Rapporteur au nom de la Commission des Lois sur le projet de loi « diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction », de présenter un amendement qui a reçu l'approbation à l'unanimité de la Commission des Lois ce matin.

Cet amendement prévoit que la commune, dans le cadre de la révision d'un POS dont l'étude technique doit être conduite par la Communauté Urbaine, soit préalablement saisie pour avis.

J'espère que cet amendement, qui sera dans les jours prochains adopté par le Sénat, te donnera satisfaction. En ce qui me concerne, je crois que c'est une bonne chose et je suis heureux d'avoir répondu à ton interpellation.

Avec l'assurance de toute ma fidèle amitié,

Jean-Claude GAUDIN

Monsieur Roland POVINELLI
Maire d'Allauch
Conseiller Général des Bouches-du-Rhône
Place du Docteur Joseph Chevillon
13190 ALLAUCH

Visitez le site internet du Sénateur-Maire sur www.jean-claudegaudin.com
15, rue de Vaugirard – 75291 PARIS Cedex 06

Courrier de Jean-Claude Gaudin, Sénateur Maire de Marseille et Président de la communauté urbaine adressé à Roland Povinelli

Communauté urbaine : 6 grands domaines de compétences

Développement et aménagement économique et culturel

Cette compétence englobe deux grands volets d'actions :
• création, aménagement, entretien et gestion de Zones d'Activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire. À ceci s'ajoutent, les équipements, réseaux d'équipement, établissements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.
• Des actions de développement économique.

À Allauch, l'extension de la ZAC de Fontvieille est désormais de la compétence de la Communauté urbaine. C'est aussi le transfert de cette compétence qui a amené le Conseil Municipal a demander une subvention pour la 2e phase des travaux du Théâtre de Nature.

Environnement

L'environnement est l'une des compétences qui tient le plus à cœur
- Déchets ménagers et assimilés
- Lutte contre la pollution de l'air
- Lutte contre les nuisances sonores.

La Communauté urbaine est donc désormais responsable de la colle
ménagers, des Centres d'Apport Volontaire et des Points d'Apport Vo
Ce transfert de compétence explique les dysfonctionnements qui on
notamment le délai nécessaire à l'obtention d'un container à ordures

Aménagement de l'Espace communautaire : une compétence majeure

Par les domaines d'activités concernés, l'aménagement de l'espace communautaire est l'une des compétences les plus importantes :
- le Plan Local d'Urbanisme (ancien Plan d'Occupation des Sols) et tout ce qui s'y rattache, Zones d'Aménagement Concerté communautaires, réserves foncières, aménagement et secteurs urbanisme…
- Transports urbains, voiries, signalisation, stationnement.

Le Plan Local d'Urbanisme a permis de préserver les collines et conserver les coupures vertes. Sa maîtrise est donc un enjeu essentiel pour qu'Allauch conserve son identité. Le transport, l'entretien des voies communales, le stationnement… participent aussi à notre qualité de vie. Par conséquent, il est important que cette compétence soit exercée comme auparavant.

EN SAVOIR + SUR…

…les communes membres de MPM

Créee en juillet 2000, la Communauté urbaine regroupe 18 communes : Allauch, Carnoux, Ca
Chateauneuf-les-Martigues, Ceyreste, Ensuès-la-Redonne, Gémenos, Gignac-la-Nerthe, La Ciotat,
Marseille, Plan-de-Cuques, Roquefort-la-Bédoule, Saint-Victoret, Sausset les Pins et Septèmes les Vallo
La population de Marseille Provence Métropole s'élève à 980 791 habitants soit 53 % de la population
Le territoire de la Communauté Urbaine s'étire sur 60 475 hectares qui représentent 12% du départeme

aux Allaudiens.

cte des déchets
lontaire.
t pu se produire
s ménagères.

Politique de la **Ville**

- développement urbain, insertion économique et sociale
- prévention de la délinquance

Dans ce cadre, la Commune a pu bénéficier du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (P.L.I.E.). Et la Communauté urbaine doit devenir un des acteurs de la prévention de la délinquance par l'intermédiaire du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

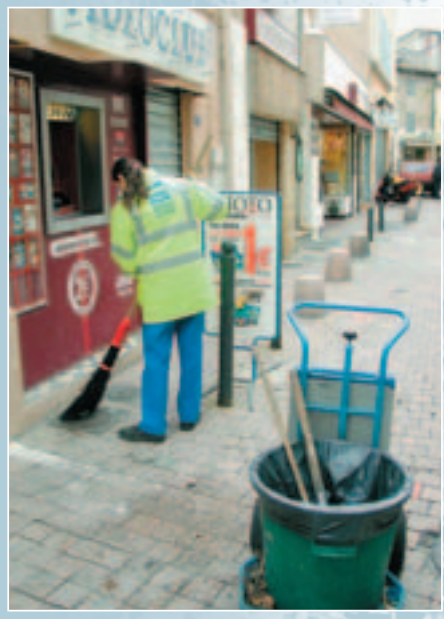

Gestion des Services **d'intérêt collectif**

Depuis le 1er janvier 2001, certains services dont nous bénéficions quotidiennement ou qui jouent un rôle important dans notre vie sont de la compétence de la Communauté urbaine.

- Eau et assainissement, cimetière, crématorium
- Abattoirs et marchés d'intérêt national
- Service d'Incendie et de Secours

Équilibre social de **l'habitat**

Cette compétence comprend :

- le programme local d'habitat, politique du logement
- logement des personnes défavorisées, amélioration du parc immobilier bâti

a rry le Rouet, Cassis,
Le Rove, Marignane,
ns.
des Bouches-du-Rhône.
nt.

Un Conseil Municipal des jeunes dynamique et entreprenant

Le conseil municipal des jeunes a été élu le 18 décembre 2002. La municipalité avait souhaité la création d'un tel conseil pour donner aux jeunes les moyens de s'exprimer, de participer et d'agir pour leur commune. Un bon moyen de développer, dès le plus jeune âge, le sens du civisme. Après un an de mandat, ils ont déjà mené de nombreuses actions. Retour sur un bilan, plus que positif.

La solidarité au programme de leur action

Les 33 jeunes collégiens, de la 6e à la 3e, sont à mi-mandat, et ils n'ont pas chômé depuis un an :

- Ils ont participé au lancement de l'opération "envie d'agir" au Centre Régional d'Information Jeunesse
- Ils ont également aidé les bénévoles lors de la journée du reboisement dans nos collines en février dernier.
- Lors d'une séance du conseil, ils ont invité une représentante de l'A.D.E.J. (l'Accès au Droit des Enfants et des Jeunes), et ont élaboré plusieurs opérations en partenariat avec cette association, notamment une semaine de sensibilisation à l'inscription des jeunes sur les listes électorales, à l'occasion de la présence de la patinoire durant les fêtes de fin d'année.
- Dernièrement, lors des vacances de la Toussaint, ils ont organisé, en collaboration avec le groupe Saint-Eloi du Logis-Neuf et l'UCPA, une brocante spéciale Jeunes à l'Espace Culturel et Sportif. Cette initiative avait pour but de reverser une partie des gains à une association caritative. Leur choix s'est dirigé vers "l'opération Vanessa" du nom de la jeune fille atteinte d'une maladie orpheline rare nécessitant des opérations aux USA, et dont la maman, Mme Allione, recueille les fonds par le biais de cette association. Le résultat de la collecte est allé au-delà de leurs espérances puisqu'ils ont récolté environ 1 000 euros. Tous les jeunes conseillers municipaux ont décidé à l'unanimité de renouveler l'opération en 2004.

Charte Ruban Bleu : respect et tolérance

Enfin, l'une des actions qui leur tient le plus à cœur et qui sera le fil rouge durant toute la durée du mandat de ces jeunes conseillers est l'élaboration de la Charte Ruban bleu.
Cette charte, pour reprendre leurs propos, est "le symbole de notre action, dirigée vers les jeunes et les adultes pour les encourager à être plus respectueux et tolérants à l'égard des personnes et de l'environnement".

Ce conseil municipal est vraiment très dynamique et enthousiaste. En 2004, ils projettent de parrainer l'Esterel, un remorqueur du porte-avions Charles de Gaulle. Ils ont décidé de créer également un site Internet et un forum de discussion au service municipal de la jeunesse. Ils prévoient aussi des actions lors de la fête des papis et des mamies dans les maisons de retraite. Un programme bien chargé en perspective.

Régies Techniques Municipales : assurer la qualité de vie au quotidien et faire face aux urgences

Philippe DURET

Premier Adjoint au Maire
délégué aux Régies Techniques Municipales

" Si le cantonnement, la collecte des ordures ménagères et la voirie ont été transférés à la Communauté urbaine, les Régies Techniques Municipales conservent de nombreux champs d'intervention : entretien des bâtiments publics et notamment les écoles, espaces verts, éclairage public, réseau pluvial et intervention urgente.
Leur forte mobilisation et leur efficacité lors des récentes intempéries ont permis à Allauch d 'éviter les drames qu'ont connus Marseille et Arles.
Félicitations à tous les agents qui courageusement ont travaillé jour et nuit".

La **qualité de la vie** : c'est le maître mot toujours présent à l'esprit des **58 personnes** qui, chaque jour, travaillent dans les **régies techniques municipales** pour rendre notre **cadre de vie plus agréable et plus pratique.** Depuis janvier 2001, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a pris en charge un certain nombre de **compétences** qui relevaient avant du Centre Technique Municipal (cf article p. 13).

Dorénavant, si les ordures ménagères ou le cantonnement ne relèvent plus des services municipaux, les régies techniques municipales ont encore en charge de **nombreux services** tels que les **espaces verts, l'éclairage public, le pluvial, l'entretien des bâtiments communaux, le parc auto** ou encore la gestion des **interventions en urgence.**

Il s'agit d'activités plus ou moins perceptibles par les Allaudiens, mais qui participent à notre **art de ville.**

►►►

Régies Techniques Municipales : assurer la qualité de vie au quotidien et faire face aux urgences

Au service des administrés dès 8h00 du matin

8h00 : Le secrétariat ouvre ses portes et reprend la gestion des appels téléphoniques qui ont été transférés au gardien pendant la nuit. Une école a un problème d'électricité dans une classe, un administré a trouvé un tas de gravats devant sa porte en se levant, des plantations ont été dérobées dans un jardin public : chaque chef d'équipe prend connaissance des urgences et des travaux à faire par rapport aux fiches d'intervention établies la veille.

8h30 : Les 6 personnes qui composent l'équipe polyvalente d'interventions urgentes se sont réparties le travail. Des agents vont aider le service des fêtes à installer les décors pour une manifestation. Pendant ce temps, l'électricien du service Bâtiments Communaux va examiner en priorité le problème électrique du groupe scolaire, et ensuite, il interviendra dans un des 70 bâtiments communaux, selon son planning. Un autre va nettoyer les panneaux d'affichage municipaux qui ont reçu des graffitis dans la nuit.
Le service des espaces verts ne chôme pas lui non plus. Durant la nuit, 2 grosses branches sont tombées à la suite d'une rafale de vent dans la cour d'une école primaire. Il faut vite dégager l'endroit et assurer la sécurité des enfants en vérifiant tous les arbres de l'école.
Au programme de la journée, 4 agents doivent également débroussailler une partie des 17 ha de terrain communal, traiter des platanes malades et réparer l'arrosage automatique dans un centre aéré.

11h00 : Le mécanicien du parc auto est content. Il vient de vérifier les 5 véhicules 4x4 du Comité Communal Feux de Forêts, avec l'agent polyvalent qui l'aide, a nettoyé et effectué quelques petites réparations (crevaison, changement d'essuie-glace) sur l'un des 60 véhicules de service . Il lui reste les scooters des médiateurs et la vidange du tracto-pelle à faire.

13h30 : Retrouvons l'équipe d'intervention. Après le nettoyage des colonnes Morris et des Abribus à l'aide du nettoyeur haute pression, 3 agents doivent intervenir en urgence sur la voie publique, dans le cadre des pouvoirs de police du Maire, pour réparer du mobilier urbain dégradé et enlever des encombrants.
Deux agents sont partis entretenir les espaces verts du cimetière du village et arroser les nombreuses suspensions et jardinières.

La modernité pour accroître l'efficacité

16h30 : Retour au bureau des régies. Le responsable de l'éclairage public et du pluvial est en train de travailler sur la mise en place du SIG, système d'informations géographiques. Par le biais de superpositions de plans, ce système localise et gère les différents réseaux et infrastructures de la commune. La voirie, l'éclairage public, les bâtiments communaux, les espaces verts, l'eau, l'assainissement, l'implantation des bornes et poteaux à incendie : tout est répertorié et mis à jour. Ce travail considérable permet l'édition d'un plan de ville et sera bientôt consultable par les autres services communaux et les services publics.
Les chefs d'équipe reviennent les uns après les autres et commencent à préparer le programme pour le lendemain et le reste de la semaine avec leur responsable. Ils prennent connaissance des doléances des administrés, des demandes des autres services municipaux, des appels téléphoniques au secrétariat et établissent une fiche d'intervention pour chaque agent sous leur responsabilité.

Une permanence 24h/24 pour répondre aux urgences

18h00 : Le secrétariat des régies ferme ses portes. Le gardien vient prendre le relais du standard téléphonique. Selon l'appel, il préviendra les deux personnes qui sont en astreinte pour la semaine et qui se déplaceront à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, en dehors des heures d'ouverture des bureaux. Il pourra prévenir également les services en astreinte de la communauté urbaine ou des services concédés (société des eaux, EDF, GDF, France Télécom, Pompiers…).

Les régies restent 24 heures sur 24 au service des Allaudiens et sont le relais principal entre les administrés et les services publics.

EN SAVOIR SUR...

...l'organisation des Régies Techniques Municipales

Les Régies Techniques Municipales sont organisées en 4 pôles spécifiques, chacun étant dirigé par un responsable de service :

- Les bâtiments communaux
- Le service urgence interventions
- Les espaces verts, l'entretien des cimetières et le parc auto
- L'éclairage public et le réseau pluvial

Les Régies Techniques Municipales restent le principal relais entre la commune d'Allauch, les administrés et les services publics. Ils reçoivent des doléances et des demandes d'intervention et s'efforcent d'apporter satisfaction à chacune. Par ailleurs, ils sont en connexion permanente avec les services concédés (SEM, EDF, GDF) afin d'assurer le suivi technique : contrôle et coordination des différentes interventions sur les grands travaux, gestion quotidienne des interventions.

A ce travail de relationnel s'ajoute une nécessité de mise aux normes européennes de nombreux bâtiments. Les normes d'hygiène ont beaucoup évolué. La mise en conformité électrique des bâtiments aussi. Les services doivent intervenir dans les écoles, la crèche, la halte garderie, les maisons de quartier, les locaux d'associations, etc.

Enfin, les régies assurent un service d'astreinte pour elles-mêmes, mais également pour la communauté urbaine et pour les services concédés des réseaux.

Maurice MATTEÏ

Directeur des Régies Techniques Municipales

" La gestion des Régies Techniques Municipales est un défi quotidien. En effet, en plus d'entretenir près de 70 bâtiments, plusieurs hectares d'espaces verts, de nombreux véhicules... nous devons faire face à des urgences ou à des imprévus : intempéries, panne de chauffage dans une école... Et chaque jour, grâce à une équipe motivée et dynamique nous relevons ce défi pour que la qualité de vie des Allaudiens soit préservée ".

LES chiffres Clés

- **58** personnes sont employées aux régies dont 7 personnes pour la gestion administrative et comptable et 4 à la direction
- le service espace vert entretient **6,7 hectares** de jardin et débroussaille plus de 17 hectares de terrains communaux
- **4 000** fleurs sont plantées au printemps et en hiver chaque année
- Plus de **40 000** mètres linéaires collectent les eaux de pluie
- Le parc auto est composé de plus de **60 véhicules** allant des voitures de service au tracto-pelle, camion grue et scooters.

Ramassage des encombrants : comment faire ?

Si le printemps est propice au grand nettoyage, nous pouvons avoir, le reste de l'année, à nous séparer d'objets ou de matériel parfois volumineux. Pour faciliter la tâche des administrés dans ce domaine, la commune avait créé un service chargé de les récupérer. Depuis le 1er janvier 2001, cette compétence a été transférée à la Communauté urbaine. La démarche à suivre pour faire enlever des encombrants est donc la suivante : les services de la Communauté urbaine vous fixent un rendez-vous le mercredi afin d'évaluer le volume des objets à retirer. Le lendemain vous sortez ce qui doit être récupéré et ces derniers sont enlevés dans la journée. ■

Renseignements :
Communauté urbaine – Tél. : 04 91 07 82 62 ou 04 91 07 71 55

Distribution des containers : mode d'emploi !

La ville d'Allauch a toujours investi d'importants moyens pour que nos rues soient propres. Elle a donc mis en place des containers pour les ordures ménagères. La distribution était gérée jusqu'au 1er janvier 2001 par les services municipaux. Depuis cette date, une société mandatée par la Communauté urbaine a la charge de cette distribution. Par conséquent, si vous désirez obtenir une poubelle gratuite, nous vous remercions d'adresser un courrier à Monsieur le Maire. ■

Monsieur le Maire
B.P. 27 - 13718 Allauch Cedex

Hôpital : les consultations externes

L'hôpital d'Allauch vous propose 20 consultations externes qui vous permettent de rencontrer d'éminents professeurs sans avoir à vous déplacer sur Marseille. Vous trouverez ci-dessous la liste des spécialités pratiquées. Renseignements : **04 91 10 46 46**

Cardiologie	Sur rendez-vous
Chirurgie dentaire	Mardi matin sur rendez-vous
Chirurgie orthopédique et traumatologique	Lundi à 11h et mercredi à 13h
Consultation mémoire	jeudi après-midi sur rendez-vous
Consultation d'orientation des personnes âgées	mardi de 9h à 17h
Dermatologie	sur rendez-vous
Endocrinologie, diabète	mercredi matin, sur rendez-vous
Gastro-entérologie, endoscopies digestives	lundi matin et jeudi après-midi sur rendez-vous
Gynécologie médicale	jeudi matin sur rendez-vous
Imagerie médicale	du lundi au vendredi de 8h à 20h Samedi de 8h à 14h
Médecine polyvalente et gériatrie	mardi et jeudi à partir de 14h40 Mercredi à partir de 9h30
Neurologie	mardi et jeudi sur rendez-vous
Ophtalmologie	lundi après-midi et jeudi matin sur rendez-vous
ORL, chirurgie de la face et du cou	mardi après-midi sur rendez-vous
Pneumologie	mardi après-midi sur rendez-vous
Psychiatrie adultes	mercredi et vendredi après-midi sur rendez-vous
Psychiatrie enfants	sur rendez-vous . Tel:04.91.34.88.44
Rhumatologie	jeudi matin sur rendez-vous
Tabacologie et alcoologie	vendredi matin sur rendez-vous
Urologie, andrologie	mercredi après-midi sur rendez-vous

Éclairage public : un nouveau n° vert

En cas de dysfonctionnement d'un réverbère ou autre point lumineux, vous pouvez appeler gratuitement ce numéro vert

0800.301.481

Les interventions seront plus rapidement réalisées.

Elections : le CCAS au service de nos aînés

Au cours de l'année 2004, trois élections importantes vont avoir lieu : les élections Cantonales et Régionales les 21 et 28 mars, et les Européennes au mois de juin. Si pour la majorité d'entre-nous, se déplacer pour aller voter ne présente pas de problèmes, il en n'est pas de même pour nos aînés. C'est la raison pour laquelle, le Centre Communal d'Action Sociale de la ville d'Allauch propose aux personnes de plus de 65 ans ayant une mobilité réduite de les accompagner à leur bureau de vote. ■

Renseignements : Centre Communal d'Action Sociale – 14, rue des Moulins – Tél. : 04 91 07 06 45

Le centre hospitalier d'Allauch :

Un établissement de **proximité** au service des Allaudiens

La ville d'Allauch, avec son **Centre Hospitalier,** dispose d'un établissement **moderne** de proximité présentant une offre de **soins très diversifiée,** aussi bien en consultations externes **(20 spécialités médicales),** qu'en séjours de courte et moyenne durées.

L'hôpital, situé dans un environnement qui cultive et préconise **une réelle qualité de vie,** dispose de **vrais atouts** pour accueillir les patients de **façon optimale.** C'est un établissement à **dimension humaine,** où tous les agents se connaissent et peuvent connaître ceux qui y séjournent. **Les relations** humaines y ont donc une **place prépondérante.**

L'équipe médicale a pour vocation d'apporter une **aide physique** dans le pôle médecine, une **aide psychologique** à l'égard des **populations fragilisées par le handicap** et une aide gériatrique pour les **personnes âgées.**

Des **services** diversifiés et de qualité

La qualité des soins dispensés est la principale caractéristique du centre hospitalier d'Allauch. Le patient n'est pas simplement considéré comme un malade. Il est pris en compte dans sa globalité, aussi bien sur le plan social, moral que physique. Et cette approche, à laquelle participe l'ensemble du personnel, concourt à améliorer la qualité de la vie.

Si l'unité de gériatrie est le service le plus connu de la population allaudienne, il n'est qu'une partie de l'activité du centre hospitalier. Le service de gériatrie comprend 40 lits de soins de suite et de réadaptation gériatrie, et 80 lits de soins de longue durée avec hébergement.

À cette unité s'ajoute le service de médecine qui compte 20 lits de court séjour et 22 lits de soins de suite et de réadaptation indifférenciée dans le même établissement.

La maison de retraite publique Bernard CARRARA offre également 25 lits dans des chambres tout confort réparties sur 3 étages dans le centre du village. Elles sont toutes équipées d'une salle de bains, toilettes, télévision, téléphone et d'un système d'appel en cas de problème.

Les **Consultations Externes :** un **service** à l'écoute du public

Le Centre Hospitalier d'Allauch est, par définition, un établissement de proximité. Il se doit donc d'être au service du plus grand nombre, c'est-à-dire écouter et prendre en compte les besoins de la population à tous les niveaux.
Le centre accueille actuellement 20 spécialités médicales que vous pouvez examiner dans le tableau page 20.

► Pour tout renseignement et prise de rendez-vous, contactez l'hôpital d'Allauch au 04.91.10.46.46.

Le centre hospitalier d'Allauch travaille également en partenariat avec les CCAS d'Allauch et de Plan-de-Cuques. Ce projet collectif a permis la mise en place d'un CLIC, Centre Local d'Information et de Coordination, au service des seniors et de leur famille. Dans ces lieux d'écoute et d'information, l'équipe de coordination aide, informe et conseille les familles pour répondre à leurs attentes en matière d'aide ménagère, de téléalarme, d'hébergement, à toutes leurs questions d'ordre social, administratif, médical, juridique et même culturel concernant les seniors.

Enfin, le service de soins infirmiers à domicile du centre hospitalier d'Allauch est passé de 30 à 54 places. Ce service s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans, mais aussi à des patients plus jeunes (enfants, adolescents) dont la pathologie nécessite des soins infirmiers ou de nursing. Un projet a été déposé pour 20 places de soins infirmiers à domicile à destination des personnes handicapées.

Un **projet** d'établissement **ambitieux**

Le centre hospitalier d'Allauch s'est engagé depuis quelques années dans une démarche particulièrement importante mettant en œuvre un projet d'établissement ambitieux : soigner avec une qualité et une sécurité optimales, prendre soin en toute circonstance, s'ouvrir à l'extérieur et travailler en partenariat.

Dans cette optique, plusieurs actions ont déjà été entreprises.
Le 28 septembre dernier, l'association Huntington Espoir Sud-Est a été reçue au centre hospitalier avec les malades et leurs familles. Le projet de création d'une maison d'accueil expérimentale pour les maladies neurologiques dégénératives a été envisagé afin de bâtir de la façon la plus humaine possible un service qui soutienne réellement les familles et soulage les malades.
Par ailleurs, un accueil de jour Alzheimer à la maison de retraite Bernard Carrara a ouvert ses portes. Du lundi au vendredi, des séances de stimulation cognitive et des ateliers d'activités manuelles et artistiques sont proposés à un petit nombre de personnes atteintes de la maladie Alzheimer. Dans une démarche de soutien aux aidants, l'objectif est de permettre le maintien à domicile, tout en soulageant les familles quelques heures.

Enfin, dans le cadre des consultations externes à l'hôpital, d'autres propositions de soins plus axés sur la "gestion du mal être" sont envisagées : consultations d'algologie (prise en charge de la douleur), problèmes de comportement alimentaire (obésité, anorexie), états dépressifs, thérapie du couple et gestion des problèmes conjugaux, ateliers thérapeutiques pour enfants et adolescents à problèmes.
Des consultations de tabacologie et alcoologie ont déjà été mises en place et permettent de soigner les conduites addictives. ■

EN SAVOIR SUR...

Dans le
peut ass
du patie

..les urgences

cadre de ses consultations externes, le Centre Hospitalier d'Allauch
urer des soins post-urgences, en accord avec le médecin traitant
nt, mais il n'accueille pas les urgences.

Antoine CROCE

Conseiller Municipal,
Membre du Conseil d'Administration de l'hôpital

"Les administrés méconnaissent notre hôpital. Pourtant, il s'agit d'un établissement de santé de proximité et de qualité. Il offre à tous les Allaudiens des services de qualité et ouverts à tous. Les Consultations Externes en sont un exemple significatif. Elles permettent de rencontrer des médecins de grande renommée sans perdre son temps à aller à Marseille. Alors que partout en France, des hôpitaux de proximité ferment, nous pouvons nous réjouir d'avoir un établissement de cette qualité, avec un personnel dévoué et compétent sur notre commune".

LES chiffres Clés

- **40** lits de médecine
- **120** lits au service gériatrie
- **25** lits à la maison de retraite Bernard Carrara
- **1 160** patients ont séjourné en moyenne 11,5 jours en 2002, soit un taux de remplissage de **95,5 %.**
- **6 712** consultations externes ont été assurées en 2002

Le personnel est composé de 183 agents dont :

- 130 soignants (infirmiers, psychologue, kinés, diététiciens),
- 27 agents affectés aux services techniques (cuisine, blanchisserie, entretien…)
- 22 agents aux services administratifs.

Poissonnerie Nini : livraison à domicile pour les Fêtes

Les Fêtes de fin d'année sont des moments privilégiés pour manger des poissons et des crustacés. Pour vous faciliter la préparation de vos réveillons de Noël et du Jour de l'An, Nini vous livre à domicile crevettes, huîtres… et autres crustacés ainsi que les poissons de votre choix.
Par ailleurs, depuis fin novembre, Nini propose tous les vendredis aux habitants du Logis-Neuf d'acheter du poisson dans leur quartier. N'hésitez pas à la rencontrer Avenue Salvador Allende (à côté du marchant de fruits et Légumes).
Poissonnerie Nini – rue Pierre Curie
Tél. : 04 91 07 04 91 ■

Label Terre ouvre les portes de son atelier

Dominique Fabre a ouvert un atelier de céramiques en mai 2002. Il propose des pièces uniques réalisées de façon artisanale comme cela se fait en Afrique, en Amérique du Sud ou en Inde. Ce savoir-faire, il souhaite aujourd'hui le partager avec le plus grand nombre. Il ouvre donc son atelier à tous ceux qui veulent apprendre la poterie. Les enfants sont accueillis les mercredis et les adultes pourront s'initier à cet art les mardis, jeudis, vendredis et sur demande.
N'hésitez pas à vous renseigner : Label Terre – Dominique Fabre – 721, avenue du Général Montsabert
tél. 04 91 07 26 15 ou 06 22 54 06 83 ■

Avenir Plafonds Tendus : une solution facile et économique

Christophe MAYE a installé son activité de plafonds tendus à Allauch en juillet dernier. Il a choisi une activité novatrice et peu représentée, seulement 5 ou 6 professionnels dans le département. Refaire un plafond n'est pas chose facile : lessivage, bouchage de fissure… Christophe MAYE vous propose une solution simple et économique : le plafond tendu. Avec un choix de plus de 145 coloris, vos plafonds auront, facilement et rapidement, l'aspect d'une douce peinture ou d'une laque sans les inconvénients des travaux préparatoires. Par ailleurs, les matériaux utilisés procurent un grand confort acoustique et thermique.
Avenir Plafonds Tendus – Tél. : 04 91 07 16 64 ou 06 80 46 89 79 ■

" Li Lume " : et la lumière fut

Depuis le 1er novembre, Mlle Sophie DEMIER s'est installée à Allauch sous l'égide d'"Artisans de Provence ". " Li Lume " signifie en provençal les lumières. Dans son atelier, elle vous propose des luminaires originaux et personnalisés. Elle fabrique elle-même les abat-jour en tissu, papier ou en cuivre ainsi que les pieds qu'elle confectionne avec différents matériaux. Sophie DEMIER peut travailler sur demande et transformer divers objets de la vie quotidienne en luminaires. Des objets uniques aux jolis noms provençaux, à découvrir sans attendre.
" Li Lume " – 11, rue Fernand Rambert – atelier ouvert tous les jours de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h00 sauf les jeudis après-midi et le vendredi. - Tél.: 06 61 95 28 87 ■

Bienvenue aux nouvelles entreprises

Au cours des derniers mois, deux nouvelles entreprises se sont installées à Allauch.
Les Ambulances "La Garde Bleue" se sont installées depuis le 1er août. Elles assurent le transport des malades avec du personnel qualifié, un gage de qualité. Ambulances "La Garde Bleue" – Monsieur Jean-Paul BERTOLINO – 260, chemin des Blacassins – Tél. : 04 91 68 24 17

Agencement Construction Rénovation (ACR) est une société créée en avril dernier. Elle propose tous les travaux de maçonnerie (construction et rénovation). ACR propose ses services aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels. Cette nouvelle société intervient sur tous types de projets : villas clés en main, construction de piscine, travaux de réfection, isolation…

Agencement Construction Rénovation – Monsieur BERNIER – Résidence des 2 Moulins – Avenue Jean Roque – Tél. : 04 91 68 94 83 ou 06 09 20 19 86 – web : acr.maconnerie.free.fr – e-mail : sarl.acr@laposte.net ■

Atelier Confection Artisanal : le tissu à l'honneur

Sandrine HURST est venue exercer son talent à Allauch depuis peu. Installée 13, rue Frédéric Chevillon, elle confectionne voilages, rideaux, dessus de lit, linge de maison… Tapissière d'ameublement, Sandrine vous propose tout pour habiller votre maison.
Atelier Confection Artisanale – 13, rue Frédéric Chevillon
Tél. : 04 91 68 43 76 • 06 14 26 76 83
Ouvert les lundis, mardis et vendredis de 9h00 à 19h00, les jeudis de 14h30 à 19h00 et les samedis de 9h00 à 11h15 ■

artisanat d'Art : un atout pour le tourisme

Avec son caractère typiquement provençal et ses collines, Allauch a une vocation touristique évidente. Pour renforcer cet attrait, la commune incite les artisans d'art à s'installer dans notre village. C'est ainsi que depuis près de trois ans, nous ne comptons plus les artistes en tout genre qui ont pris leurs quartiers dans les rues d'Allauch.

Cependant, les premiers pas sont souvent difficiles : charges importantes, nécessité de se faire connaître, pas d'entrée d'argent immédiate… Pour remédier à ces quelques inconvénients, l'Association "Artisans de Provence" leur propose une aide. Le résultat est à la hauteur des attentes des uns et des autres : une quinzaine d'artisans anime le village grâce à leurs talents.

L'artisanat d'art est un véritable atout pour le développement touristique.

L'enjeu économique et touristique

Allauch possède de nombreux atouts pour faire du tourisme le fer de lance de l'activité économique : collines, paysages préservés, cachet provençal incontestable, fêtes traditionnelles… Dans cette démarche, les artisans d'art de la commune doivent jouer un rôle important. Ce sont des artistes qui ont choisi de faire de leur passion une activité professionnelle. Il suffit de se promener dans le village pour s'en convaincre. Ils doivent, avec l'aide de la commune, être le moteur du développement économique et touristique d'Allauch. Les artisans sont une courroie indispensable pour que demain s'installent à Allauch différentes structures touristiques et de loisirs (hôtels, espaces forme…). Plus ils seront nombreux, plus le nombre de touristes sera important. Ils pourront donc ainsi vivre de leur art et le pérenniser. Il faut donc, durant les premiers mois de leur installation, qu'ils soient aidés afin de leur laisser le temps de se faire connaître et de démarrer dans les meilleures conditions leur activité. C'est la mission de l'association "Artisans de Provence".

"Artisans de Provence" : l'aide au développement

Allauch a naturellement une vocation touristique. C'est la raison pour laquelle la commune souhaite, depuis de nombreuses années, voir s'installer des ateliers artisanaux. Des artisans qui fabriquent eux-mêmes ce qu'ils vendent. Cependant, créer une activité de ce type génère des frais importants et se lancer seul comporte une prise de risques que peu de personne souhaitent prendre. L'association "Artisans de Provence" a vu le jour en février 2000. Avec l'aide du service développement local et une subvention de la Mairie, l'association "Artisans de Provence" soutient l'installation de nouveaux artisans.

Apporter une aide concrète aux nouveaux artisans :

Grâce à l'aide de la commune, l'association met des locaux à disposition des artisans pour une durée de 3 mois, renouvelable une fois. La cotisation mensuelle est fixée à 100 euros et permet de payer les différentes charges…

Ainsi l'artisan peut s'installer à moindre coût et assurer la viabilité de son commerce. À la fin de cette période, si l'artisan décide de s'installer définitivement, l'association intervient pour l'aider à effectuer les démarches nécessaires.

Une sélection stricte des artisans :

La priorité est donnée aux artisans traditionnels qui peuvent initier les visiteurs à leur art en leur montrant les étapes de la confection du produit. Un bon moyen de partager une passion. ■

EN SAVOIR + SUR…

…Les artisans allaudiens

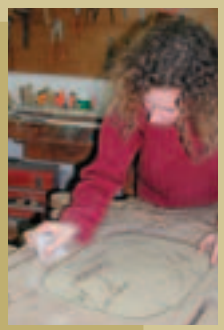

L'association "Artisans de Provence" a, depuis sa création, permis l'installation de nombreux artisans, qui ont rejoint ceux déjà installés depuis de nombreuses années. Aujourd'hui, ils sont une quinzaine à avoir pris leurs quartiers à Allauch depuis plus ou moins longtemps : Santons de Provence (M. Orsini - Santonnier), les Faïences d'Allauch (M. Morinet - Potier), La Lumière de Stéva (Mme Tabet – Création d'ambiance, bougies), Sacro e Profano (M. Salvatori – Sculpteur), Les Sens du Bois (Mme Obadia – Restauration de meubles), Artiste Peintre (Mme Bauméa – Peintre), L'Atelier de la Vie (Mme Rocher – Décoration d'intérieur), Ferronnerie DD (M. et Mme Delucchi – Fer), Label Terre (M. Fabre – Potier), Bijouterie l'Ecrin (M. Normani – Bijoux), Atelier Prévitera Création (Mlle Prévitera – Bijoux), Li Lume (Mlle Demier – Luminaire), Honnoré (M. Honnoré – Peintre), Tapisserie d'Ameublement (Mme Hurst) et Souffleur de Verre (M. Succoja – Verre), mais également des artisans tels que : l'échoppe du Siège, les santons Manon, Mme Gaurie.

Une Bastide
classée monument historique

La "campagne Vallombert", bien connue par les Allaudiens qui venaient chercher leur brin de muguet ou leur chrysanthème dans la propriété de M. Fouque, vient d'être classée monument historique par la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites de la Région PACA. Cette bastide est inscrite sur l'inventaire des monuments historiques pour les façades et les toitures du bâtiment principal. Les pièces ayant conservé leur papier peint du XIXè siècle, le jardin de buis et le jardin en terrasses avec l'ensemble de ses aménagements, notamment de la fontaine ont aussi été classés.

Allauch en couverture
de plusieurs albums de Robert Miras

Allauch est connue et reconnue pour son caractère typiquement provençal. Il n'est donc pas étonnant d'y voir fréquemment des films s'y tourner, des touristes s'y balader, des photographes y faire des clichés… Cette beauté n'a pas non plus échappé à Robert Miras, célèbre chanteur provençal. Enregistrant régulièrement des disques de chansons provençales de Noël, il n'hésite pas à faire apparaître sur ses pochettes les santons de Gilbert ORSINI et quelques paysages allaudiens. Une mise à l'honneur qui nous va droit au cœur.

Un Chevalier…
de la Légion d'Honneur à Allauch pour le 11 novembre

La commémoration du 11 novembre est l'occasion de se souvenir de tous ceux qui sont morts pour la France à l'occasion de la première guerre mondiale. Pour ne pas oublier cette période douloureuse de notre histoire, les élèves des écoles d'Allauch sont associés à cette cérémonie depuis de nombreuses années. Une véritable leçon d'histoire pour tous ces petits Allaudiens.

Une telle cérémonie est aussi l'opportunité d'honorer ceux qui ce sont battus pour notre pays. Le 11 novembre dernier, Joseph HERNANDEZ a reçu la décoration de Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire pour ses nombreuses participations dans les guerres qui ont engagé la France. Blessé en Indochine, il a participé au débarquement en Provence, puis a connu la Tunisie, l'Italie, l'Indochine et l'Algérie. Toutes nos félicitations !

Passionnés de Bridge,
à vos cartes

Vous aimez jouer aux cartes, et plus particulièrement au bridge ? Vous avez envie d'apprendre ou vous désirez faire partager votre passion aux débutants ?
Sachez que la création d'un club de bridge sur la commune est envisagée.

Alors faites-vous connaître si vous êtes intéressés, contactez la Maison des Associations.
Maison des Associations – Route des Quatre Saisons – Tél. : 04.91.05.20.45.

Des ordinateurs *portables pour les élèves de 4e*

La maîtrise de l'outil informatique est aujourd'hui une nécessité. Chaque enfant doit pouvoir y accéder facilement. C'est la raison qui a amené le Conseil Général à prêter un ordinateur portable, au contenu pédagogique, aux collégiens de 4e pour la durée de l'année scolaire. Ce prêt fait l'objet d'une convention entre le département, les parents d'élève et le Collège. Entre le 12 et 14 octobre derniers, les collégiens de 4e du Collège Yves Montand ont donc reçu leur portable. Pour permettre à ce dispositif de fonctionner dans de bonnes conditions, un accompagnateur est présent dans chaque établissement.

Un nouveau terrain *de proximité à Fontvieille*

La municipalité cherchait depuis quelque temps un endroit pour permettre aux jeunes du quartier de Fontvieille de se retrouver sans provoquer de nuisances pour les riverains. Il se trouve que le Tennis Part d'Allauch n'utilisait plus un de ses courts. En accord avec la présidente du Comité d'Intérêt de Quartier de Fontvieille, la municipalité a signé une convention avec le président de la SCI du Tennis Part qui prête à titre gratuit le terrain. Les équipements vétustes ont été remplacés par 2 cages de handball. Les abords ont été débroussaillés et remis en état. Ainsi, les jeunes pourront se retrouver sans gêner les riverains.
L'ensemble des travaux a coûté moins de 500 euros (3 279,79 F.).

Internet : Allauch s'offre aux **touristes**

Allauch est une ville touristique par excellence : des collines protégées, un village qui sent bon la Provence, des petites rues pittoresques où nous nous attendons à voir des personnages de Marcel Pagnol ou de Thyde Monnier surgir… Les touristes à la recherche d'authenticité ne s'y sont pas trompés, ils sont de plus en plus nombreux à visiter notre village. Aujourd'hui, grâce à Internet, Allauch peut et doit s'offrir aux touristes du monde entier. C'est la raison pour laquelle, la ville vient de créer un site internet, principalement destiné aux globe-trotters en quête de beauté naturelle : http://tourisme.allauch.com. Présentation d'un nouvel outil de développement touristique.

Un bon moyen de découvrir notre patrimoine et notre histoire

Internet est un média moderne et surtout une fenêtre ouverte sur le monde. C'est aussi une vitrine qui permet à chacun de s'exposer à coût réduit. La Ville d'Allauch a donc choisi ce nouvel outil de communication pour renforcer la promotion touristique de la Commune. Ce site pourra donc être consulté en plusieurs langues : dès à présent allemand et en début d'année en italien et en anglais.

Avec ce site internet, la commune souhaite donner l'envie à chaque internaute, passionné par la Provence, de visiter Allauch. C'est la raison pour laquelle, nous lui proposons de lui faire découvrir notre histoire et notre patrimoine, en avant-première. De l'ère paléolithique à nos jours, les événements se sont succédés pour construire notre identité. Forts de cette connaissance du passé, les touristes pourront déambuler dans les rues à la rencontre des monuments qui marquent notre histoire. La visite virtuelle deviendra réalité. Un bon moyen aussi pour les Allaudiens de découvrir Allauch à travers le temps.

Traditions, loisirs et artisanat : une fenêtre sur le web

Allauch n'est pas seulement une ville d'histoire et de patrimoine. Elle a su préserver et faire vivre les traditions provençales. En visitant le site touristique, les internautes pourront avoir un large panel des fêtes traditionnelles qui ponctuent l'année allaudienne. Ils comprendront la raison de l'adage " il se passe toujours quelque chose à Allauch ". En effet, en plus des nombreuses manifestations traditionnelles, la ville et les associations organisent des expositions, des marchés à thèmes, des salons… En un clic, touristes et Allaudiens peuvent découvrir le programme des différentes festivités.

L'artisanat d'art est un élément fort du développement touristique d'Allauch. Il fallait donc que le site touristique soit le reflet de cette réalité. Les visiteurs du site découvriront les artisans qui se sont établis sur la commune. Un moyen de découvrir leur savoir-faire, la qualité de leurs produits et leur passion pour leur art. Un plan vous permettra de les repérer rapidement lors de votre venue.

Allauch à la pointe de la technicité

Si Allauch a su conserver ses traditions, elle sait aussi utiliser les techniques les plus modernes pour les promouvoir. Le graphisme du site est moderne et la navigation est simple. Par ailleurs, le site a été totalement développé avec la technologie Flash, couplé à une base de données, un outil moderne et inévitable pour la création de sites internet, de nos jours.

"Le site touristique de la Ville d'Allauch est un outil moderne qui répond à une communication ambitieuse. Beauté, ergonomie et source d'information ont guidé la création de ce site." nous précise Philippe Duret, Premier Adjoint au Maire, Délégué à la Communication. Alors, si vous voulez en savoir plus sur Allauch et le tourisme, une seule adresse :

http://tourisme.allauch.com ■

Noël à Allauch

Tradition et modernité

Noël en Provence est un moment unique et privilégié.

Particulièrement à Allauch où les événements festifs se déroulent durant plus d'un mois. Mais les traditions ancestrales ont su s'allier aux nouvelles technologies pour faire de cette période des instants magiques et inoubliables.

La crèche animée de Gilbert ORSINI , c'est l'invitation au rêve !

Fidèle à la tradition, depuis plus de 25 ans, le santonnier d'Allauch nous invite chaque année dans son univers d'argile et de tissus. Cette année, une vingtaine de nouveaux personnages viendront enrichir le petit monde des quelque 500 santons : des paysans et paysannes en tissu d'époque, une femme au fourneau sur la tête, un homme à la cafetière. Ils évolueront dans un décor renouvelé. Une nouvelle scène de pêche, avec le cabanon de pêcheurs dans un endroit de Camargue sera complétée par 3 nouvelles maquettes : l'atelier du tonnelier, une étable et un pigeonnier. Les deux dernières ont été réalisées par Monsieur DEYMIER, meilleur ouvrier de France, et offertes à la crèche d'Allauch. La magie prend forme lorsque les lasers fonctionnent, accentuant la pluie d'étoiles descendant en cascades scintillantes sur le village et les santons.
Vous pouvez l'admirer jusqu'au 1er février 2004 à la Galerie du Vieux Bassin, tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h. Dimanches et jours fériés : 10h à 12h et 14h à 19h.

Le marché de Noël, à la recherche de cadeaux originaux !

Bercés par la magie de Noël, des milliers de visiteurs viennent, depuis plus de 5 ans maintenant, faire leurs emplettes avant les fêtes. Lieu incontournable pour les amateurs de terroir ou pour ceux qui cherchent un cadeau original, le marché de Noël a accueillit cette année encore plus de 120 exposants. Artisanat d'art, produits du terroir et de la gastronomie provençale, décors de fête, vous pouvez trouver votre bonheur à coup sûr en flânant parmi les ruelles du village.
Tout le week-end les animations se sont succèdées : manège, animations de rue, photos avec le Père Noël, etc.
Tous les ingrédients étaient réunis pour faire du marché de Noël allaudien un véritable moment de plaisir, où petits et grands se retrouvent dans la magie et le rêve des fêtes de fin d'année. Et pour faciliter le stationnement des visiteurs, des navettes gratuites étaient à disposition dans les différents quartiers de la commune.

La Descente des Bergers, à voir en famille !

Que l'on passe Noël au balcon ou aux tisons, nombreux sont les Allaudiens et les Provençaux à venir au cœur du village, le soir du réveillon, pour assister à la Descente des Bergers.
Une centaine de bénévoles vous font revivre pendant près de 2 heures des moments intenses et remplis d'émotions de la cérémonie pastorale. Vêtus en costumes d'époque, accompagnés d'un troupeau de plus de 150 moutons, ils entament un long cortège depuis la chapelle de Notre-Dame-du-Château, au son des fifres et des tambourinaires, à travers des monologues et des chants exclusivement provençaux, pour aller déposer leurs offrandes au pied du Divin Enfant, dans l'église Saint Sébastien, durant la traditionnelle messe de minuit. Des chants de Noël interprétés par la chorale Saint Sébastien, accompagneront l'office.

www.allauch.com
Rubrique Agenda

Les fêtes de Noël, c'est aussi ...

Noël ne serait pas une fête sans les traditionnelles veillées calendales organisées par le groupe Saint Eloi au Logis Neuf le 20 décembre, et par leis Ami d'Alau le 13 décembre au village.
Qu'elle soit ou non accompagnée du gros souper, la tradition provençale est toujours présente dans ces moments de forte convivialité ou les petits ouvrent des yeux "grands comme ça" en écoutant les récits des anciens.

Enfin, même si la nouvelle année est entamée depuis quelques jours, il ne faut pas oublier la fête de la Saint Clair, où les cochons sont grillés sur le Cours du 11 Novembre afin de satisfaire les gourmets allaudiens le dimanche matin. La foire au gibier d'antan a laissé la place à une foire gastronomique qui complète cette journée de liesse.

Et comme chaque année, Lou Tiatre dou Terraire clôturera cette période festive en jouant la Pastorale devant plus d'un millier de spectateurs chaque week-end de janvier.

À la rencontre du Club Allaudien de Dressage

Avoir un **chien** est une **chance** pour toute la famille : un animal de compagnie **idéal pour les enfants** et les **personnes âgées,** un compagnon de loisirs pour les **sportifs…** Dans certains cas, il est un partenaire d'une **grande utilité pour des missions** que lui seul peut réaliser : **pistage, gardiennage…** Dans tous les cas, seul le dressage peut permettre à votre chien de donner **le meilleur de lui-même.**

Il existe à Allauch, le **Club Allaudien de Dressage** pour vous permettre de socialiser et **d'éduquer votre animal** de compagnie préféré. Pour en savoir plus, sur ce **véritable sport,** nous avons rencontré, **Claude BARNIER,** Président du Club Allaudien de Dressage. Présentation de cette association allaudienne qui fête cette année ses **35 ans !**

Allauch Actualité : Quels sont les objectifs du Club Allaudien de Dressage ?

Claude BARNIER : Ils sont au nombre de 4 : Socialiser c'est-à-dire permettre à votre chien de bien s'entendre et se conduire avec les autres chiens, mais aussi avec les gens. Éduquer : lui apprendre la hiérarchie, apprendre à mieux connaître son chien pour qu'il devienne obéissant… Dresser : la marche au pied sans laisse, assis, debout, couché… Préparer les concours de ring et d'obéissance : les sauts, la garde et la défense…

A.A. : Avez-vous une " mission " par rapport à l'ensemble des Allaudiens ?

C.B. : Nous souhaitons informer le plus grand nombre sur le comportement des chiens. Nous voulons aussi responsabiliser les propriétaires sur les problèmes d'aboiements et de déjections canines.

A.A. : A quel âge peut-on commencer à dresser un chien ?

C.B. : Plus tôt, vous commencez à éduquer votre chien, mieux c'est pour vous et pour lui. Idéalement, il est conseillé de débuter l'éducation dès 2 mois.

A.A. : Après c'est trop tard ?

C.B. : il n'est jamais trop tard, mais bien souvent les gens viennent nous voir vers l'âge de 1 an, quand ils commencent à rencontrer des problèmes d'obéissance avec leur chien. À cet âge l'animal a déjà pris de mauvaises habitudes et il est plus difficile de l'éduquer. À ce stade de développement du chien, il s'agit plus de le rééduquer.

A.A. : Quels sont vos grands rendez-vous ?

C.B. : A la demande du Comité des Fêtes et de la Maison des Associations, nous réalisons des démonstrations notamment lors de la Fête des Associations. Et puis, 2 fois par an, nous organisons un concours présélectif au championnat de France.

A.A. : Vous avez donc des habilitations officielles ?

C.B. : Effectivement, nous avons deux sortes d'accréditations. La première est notre affiliation à la Société Canine Midi Côte d'Azur qui, elle-même, est fédérée à la Société Centrale Canine, reconnue d'Utilité Publique. Nous avons aussi une habilitation de la Préfecture puisque notre terrain est aux normes et que nous disposons de moniteurs titulaires de certificat de capacité.

A.A. : Comment les Allaudiens peuvent-ils profiter de vos infrastructures ?

C. B. : Les cours ont lieu tous les samedis après-midi. Pour en bénéficier, il suffit de s'acquitter d'une cotisation annuelle de 183 euros. J'offre à tous les Allaudiens qui le souhaitent 3 premières séances d'éducation. ■

Renseignements :
Club Allaudien de Dressage – Chemin Notre-Dame-des-Anges – Le Logis-Neuf
Tél. : 04 91 98 31 37

Il se passe toujours quelque chose à **Allauch…**

Foire aux Vins : A consommer avec modération

Concours de Contrée : une retraite dynamique avec l'Entraide

Abracadabra : la magie s'est installée à Allauch, le temps d'un spectacle…

À Allauch, l'éducation fait débat sur le thème "La place de l'autorité dans l'éducation des enfants"

Journée du Goût : apprendre dès le plus jeune âge à s'initier aux bonnes choses

Une équipe dynamique pour le salon Pictural 2003

26e crèche de Gilbert Orsini : l'invitation au rêve

Grand prix de Poésie 2003 : Suzanne CARLES a gagné grâce à son poème "Le Jardin Extraordinaire"

Deux jours de prévention pour pratiquer le roller en toute sécurité

L'entraide a fêté l'automne en musique

Agenda

Décembre • Janvier • Février

Décembre 2003

Jusqu'au 28 décembre au Musée d'Allauch
exposition temporaire "un autre regard sur le Gospel" organisée par la ville d'Allauch.

Du 30 novembre au 1er février 2004 à la galerie du Vieux Bassin
crèche provençale au laser de Gilbert Orsini, organisée par le syndicat d'Initiative

Mercredi 24 à 22h au village
Descente des bergers organisée par le comité des fêtes d'Allauch, suivie par la messe de minuit, retransmise également sur écran géant place Pierre Bellot.

Mercredi 24 à l'église de la Bourdonnière
messe de minuit organisée par le groupe Saint Eloi du Logis Neuf avec la participation des tambourinaires.

Janvier 2004

Pendant tout le mois,
la bibliothèque municipale propose une exposition sur les caricatures de Daumier.

Samedi 10 janvier à 15h à l'espace François Mitterrand
représentation de la pastorale Maurel par le théâtre du Terroir.

Dimanche 11 janvier, toute la journée au village
Fête de la Saint Clair organisée par le comité des fêtes d'Allauch et foire à la gastronomie organisée par la ville d'Allauch.

Vendredi 16 janvier à 20h30 à l'espace François Mitterrand
soirée " Rires du Sud", spectacle de sketches humoristiques Marseillais avec Patrick COPPOLANI et Louise BOURRIFET, dans le cadre de Saison 13, organisée par la ville d'Allauch.

Samedi 17 et dimanche 18 janvier à 15h à l'espace François Mitterrand
représentation de la pastorale Maurel par le théâtre du Terroir.

Mercredi 21 janvier à 14h30 à l'espace François Mitterrand
spectacle pour enfants avec les clowns "Pataques et Baraques de clowns", organisé par la ville d'Allauch.

Samedi 24 et dimanche 25 janvier à 15h à l'espace François Mitterrand
représentation de la pastorale Maurel par le théâtre du Terroir.

Du 30 janvier au 28 mars au Musée d'Allauch
exposition temporaire d'hiver de Larissa d'Odessa Perekrestova sur la mosaïque contemporaine ,"Fragments", organisée par la ville d'Allauch.

Il se passe toujours quelque chose à **Allauch...**

Février 2004

Pendant tout le mois,
la bibliothèque municipale propose une exposition sur la bande dessinée.

Dimanche 1er février au Village
fête de la Chandeleur organisée par l'association Notre Dame du Château.

Les mercredis 4, 11, et 18 février à la bibliothèque municipale,
ateliers pour enfants " comment réaliser une bande dessinée".

Du 14 au 29 février, à la galerie du Vieux Bassin
exposition d'aquarelles organisée par l'atelier des caves du Logis Neuf.

Vendredi 20 février à 20h30 à l'espace François Mitterrand
spectacle de Saison 13 , "la véritable histoire de Don Quichotte" par Lou Masqués, organisé par la ville d'Allauch.

Du 25 au 29 février, au musée d'Allauch
ateliers de vacances sur la mosaïque pour les enfants animés par Larissa d'Odessa Perekrestova, organisés par la ville d'Allauch.

Pour tous renseignements sur les manifestations : 04 91 10 49 20

Retrouvez l'agenda de votre Commune sur **http://www.allauch.com**